

6

Comité International pour le Respect et
l'Application de la Charte Africaine des
Droits de l'Homme et des Peuples



CIRAC - ICRAC

International Committee for the Respect
and Application of the African Charter on
Human and Peoples' Rights

Le CIRAC est une organisation non gouvernementale dotée du Statut Consultatif auprès de l'ECOSOC et du
Statut d'Observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

14^{Eme} session ordinaire

Office des Nations Unies, Genève, 31 mai - 18 juin 2010

Point 6 de l'ordre du jour

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

QATAR

Déclaration de

MALUZA Wasiludio

Président du CIRAC

Palais des Nations, Genève, 11 juin 2009

CIRAC P.O.Box 82 CH-1211 GENEVA 20 (Suisse)
Tel. : (41) 79 675 83 25 E-mail : icraccirac@yahoo.fr

Monsieur le Président,

Notre organisation tient d'abord à saluer la disponibilité et l'esprit d'ouverture dont le Qatar a fait preuve tout au long du processus de l'Examen Périodique Universel, témoignant par là de sa **ferme détermination** à faire de la promotion et de la protection des droits de l'homme une priorité.

La volonté politique du Qatar de traduire dans les faits les engagements pris en faveur d'une meilleure protection des droits de l'homme mérite également d'être soulignée. Il convient donc, pour s'en rendre compte, de mentionner quelques initiatives fortes prises par le Qatar au cours de ces dernières décennies, pour renforcer l'arsenal juridique relatif aux droits humains.

Il s'agit notamment du renforcement de la législation protégeant les travailleurs migrants, et particulièrement les migrants asiatiques. Une coopération soutenue avec la société civile internationale est même déjà amorcée dans ce secteur;

Des mesures législatives ont également été prises par le Qatar pour assurer une meilleure des femmes et des enfants contre toute forme d'exploitation ainsi que des personnes vivant avec handicap. Des mesures ont été prises aussi en vue d'une meilleure protection de la liberté de religion, d'expression et d'association

Le Qatar s'est impliqué à maintes reprises dans les processus de réconciliation nationale où sa contribution décisive à la restauration de la paix et de la sécurité dans de nombreux pays, comme au Soudan, a été unanimement reconnue et saluée par la communauté internationale.

La lutte contre la traite des personnes, la volonté d'assurer une meilleure protection des professionnels des médias, le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire, le réaménagement des programmes scolaires et académiques en vue d'y intégrer l'éducation aux droits de l'homme traduisent le souci permanent du Qatar de répondre aux défis du monde actuel tout en restant ouvert aux recommandations pertinentes du Conseil des Droits de l'Homme.

La contribution significative du Qatar aux programmes d'aide humanitaire en Afrique et dans d'autres régions du monde mérite aussi d'être soulignée.

Au regard de la volonté politique manifestée à maintes reprises et des efforts déployés de manière aussi soutenue pour assurer la mise en œuvre des engagements pris en faveur des droits humains à l'échelon national, régional et international, nous recommandons vivement à la communauté internationale d'apporter son plein soutien aux initiatives courageuses du Qatar dans ce domaine, et au Conseil des Droits de l'Homme d'adopter le rapport sur le Qatar du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel.

Je vous remercie.